



DÉLIBÉRATION

OBJET : MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'an deux mille vingt-deux, le **4 octobre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/09/2022**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Nathalie CRESPIY, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Sandrine MAROC, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE**

Absents :

Absents ayant procurations : **Gabriel SCHANG a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Gilles COLLOMB a donné procuration à Évelyne COQUERAN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Jean-Noël BISACCIA, Barbara GANGI a donné procuration à Pierre TAGLIAFERRO, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2022-055

Monsieur le Maire expose que Mme Sylvie FANEGO était membre de diverses commissions municipales. Suite à son décès, il convient de désigner les Conseillers Municipaux qui lui succéderont.

**Sur Proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

DÉCIDE de remplacer Mme Sylvie FANEGO dans les commissions où elle siégeait de la façon suivante :

- Commission CAO en tant que délégué(e) suppléant(e) ;
- Commission DSP en tant que délégué(e) suppléant(e) ;
- Représentant de la CLECT Métropolitaine en tant que délégué(e) suppléant(e) ;

Mme Sylvie FANEGO sera remplacée dans ces trois instances par M. Gilbert CIAMPI

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04/10/2022**

**Le Maire,
Patrick PIN.**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN.**